

Le Parti Chrétien-Démocrate

En 8 questions



1 - Pourquoi un Parti Chrétien-Démocrate en France ?

Le 20 juin 2009, le Forum des Républicains-Sociaux a choisi de changer de nom pour devenir le Parti Chrétien-Démocrate. La période de bouleversement et de confusion que nous connaissons exige d'assumer clairement son identité et ses références. La pensée chrétienne sociale est un courant politique et économique qui s'est exprimé en Europe à partir de la fin du XIXe siècle. Des partis démocrates-chrétiens ont vu le jour dans différents pays d'Europe après la première guerre mondiale : tous ont exprimé leur refus des totalitarismes menaçants à cette époque.

La pensée qui inspira les grandes avancées sociales de la fin du XIXe siècle, et qui fut une des grandes forces de la Résistance et de la reconstruction de l'après-guerre, inspire donc aujourd'hui le Parti Chrétien-Démocrate. Des partis portant les idées démocrates chrétiennes existent partout en Europe (Suède, Suisse, Pays-Bas, Norvège, Allemagne, Irlande, Finlande, Autriche, Belgique). Ils reposent tous sur le même socle fondamental et proposent des projets politiques singuliers, attentifs au plus fragile, encourageant l'esprit d'entreprise et l'initiative individuelle.



2 - Un Parti Chrétien-Démocrate a-t-il réellement sa place dans une République laïque ?

Oui ! Nous incarnons un courant politique, nous ne sommes pas un parti confessionnel, ni les porte-parole de quelque église que ce soit. Il y a des chrétiens dans beaucoup d'autres partis politiques, et il y a au PCD des personnes non croyantes. Notre parti assume les idées fortes du christianisme social, mais nul besoin d'être croyant pour partager ces valeurs ! Tout homme peut se reconnaître dans une conception ouverte et positive de la laïcité, qui fait droit à la dimension spirituelle de l'homme, protège la liberté religieuse et reconnaît le supplément de sens que les grandes religions apportent à la vie sociale.

3 - Quelle est l'originalité du PCD vis-à-vis des autres partis de droite ?

Le PCD fonde son projet politique sur une éthique sociale qui fait du respect et du développement de la personne humaine la finalité et mesure de toute organisation sociale et politique. Cette éthique s'exprime dans un certain nombre de valeurs : la protection de la famille comme cellule de base de la société et premier lieu de l'éducation et de la transmission ; le respect de la vie et de la personne humaine de sa conception à sa mort naturelle ; le devoir de protéger les plus faibles ; la noblesse et la dignité du travail ; l'attachement à la nation française et à ses valeurs ; la conviction que le droit n'est pas une construction arbitraire et qu'il doit respecter la justice immanente aux relations et aux réalités humaines, s'il veut protéger la liberté et ordonner harmonieusement la vie sociale ; la conviction que l'économie de marché doit être dûment régulée et orientée vers le développement de l'homme.



Christine Boutin
Présidente d'honneur du PCD
Ancien Ministre

4 - Quel regard le PCD porte-t-il sur l'Europe ?

Le PCD défend l'Europe, mais l'Europe telle qu'elle a été pensée et voulue par ses pères fondateurs, l'Europe instrument de la paix et lieu de transmission d'une culture commune, qui ne nie jamais les patries. Le PCD refuse l'entrée de la Turquie dans l'Europe.

Le PCD refuse l'Europe telle qu'elle est devenue, l'Europe froide et technocrate qui a souvent tendance à effacer les particularités des pays qui la composent et à leur imposer des lois qui ne leur correspondent pas. Le PCD défend notre identité, notre culture, notre histoire.

Le PCD s'engage afin de promouvoir une vision d'une Europe qui respecte la souveraineté des Etats qui la constituent, tout en travaillant à leur unité et en rappelant leurs racines et leur histoire communes.

Le PCD veut une Europe au service des nations qu'elle rassemble, pas une Europe supranationale qui les domine et les efface ! Il défend une Europe de la responsabilité, dans laquelle les citoyens se reconnaissent et ont confiance.



Jean Frédéric Poisson
1er Vice-président du PCD
Vice-président de la Commission
des lois à l'Assemblée nationale
Député des Yvelines



Franck Margain (75)
Président Délégué du PCD
Conseiller Régional Île-de-France

5 - Quelle a été l'évolution du PCD depuis sa création en juin 2009 ?

Le PCD est un parti politique à part entière, qui porte un projet global : la crise économique et financière, les défis familiaux, bioéthiques, environnementaux, sociaux, l'emploi, la liberté d'entreprise, les retraites.

En 2010, le PCD a eu plusieurs candidats aux élections régionales, dont 7 ont été élus conseillers régionaux. Aux élections cantonales, il a obtenu 6 conseillers généraux.

En 2012, le PCD s'est lancé dans l'élection présidentielle avec sa candidate Christine Boutin, ce qui a donné lieu une forte présence médiatique de notre parti.

Le rôle du PCD dans cette campagne a été primordial. Il a permis que des sujets cruciaux soient abordés sur la scène politique et que les consciences s'éveillent : l'adoption par les couples de même sexe, l'euthanasie, la revalorisation de l'école et de l'importance de l'autorité, la liberté éducative des parents, la lutte contre l'insécurité, contre le laxisme, le refus de l'assistantat, la complexité de notre système fiscal, avec la proposition de l'instauration d'un revenu de base.

En juin 2012, le PCD a présenté près de 120 candidats aux élections législatives, acquérant une visibilité et une force d'influence et d'action considérables au niveau local. Son impact a également été renforcé au niveau national, avec l'élection de Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines, vice-président de la Commission des lois, qui porte aujourd'hui la voix du PCD au sein de l'Assemblée Nationale.

A ce jour, nous avons près de 20 000 adhérents (soit 120% de plus qu'en 2012) et 80 000 sympathisants. L'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste a éveillé les consciences et l'esprit de résistance !

De nombreuses délégations départementales ont été créées entre 2012 et 2013 : nous en avons aujourd'hui plus de 70. Nous avons aussi 250 élus locaux et 20 maires. Autant de personnes qui s'engagent - et qui engagent la France – dans un élan de renouveau politique. Les prochaines échéances, municipales et européennes, permettront de présenter de nouveaux candidats de convictions.

6 - Quelle place le PCD occupe t-il sur l'échiquier politique ?

Le PCD est un parti de droite. Il se situe dans la lignée d'Albert de Mun, de Léon Harmel, et des pères fondateurs de l'Europe.

En tant qu'héritier du Forum des Républicains Sociaux, il est un parti de gouvernement. Il est appelé à exercer les responsabilités publiques de notre pays de nos villes et villages jusqu'à l'Etat.

Le Parti Chrétien-Démocrate est un parti politique indépendant et libre. Il n'entretient de lien juridique avec aucun autre parti politique et est le seul parti qui porte la pensée chrétienne sociale sur la scène politique.

En tant que parti de droite, le PCD présente, lorsque le contexte le permet, ses propres candidats aux élections. A défaut, il travaille, en vue d'influer, avec le principal parti de la droite gouvernementale l'UMP sans pour autant perdre son autonomie de fonctionnement et financière ainsi que son projet politique propre. En d'autres termes, son «âme»...

Le parti avec lequel nous avons le plus de combats communs demeure, malgré ses imperfections, l'UMP.

En ce sens, nous avons choisi de défendre notre projet politique en lien avec ce dernier. parce que nous nous y reconnaissons davantage en termes de liberté, de responsabilité, de sens du bien commun (185 des députés UMP sur 199 ont, par exemple, voté contre le mariage homosexuel, et 188 contre la recherche sur l'embryon) face à une gauche libérale-libertaire qui trahit défigure ses propres idéaux. Nous y sommes, par ailleurs, tout à fait libres d'exprimer nos divergences sans être rejetés.

Notre partenariat l'UMP nous permet également d'influer sur les grandes lignes politiques et sur les engagements des élus de l'UMP.

Notre engagement vise à irriguer la droite des valeurs chrétiennes-sociales.





Xavier Lemoine (93)
Président Délégué du PCD
Maire de Montfermeil

7 - Quelle est la priorité du PCD en ce début de XXI^e siècle ?

Face aux lois mortifères et idéologiques que nous imposent le gouvernement socialiste, le PCD se bat pour :

- Défendre les fondements même de la vie sociale: la famille, la vie, l'éducation, la solidarité entre les générations et la protection des plus faibles.

- Protéger la liberté éducative des parents, afin de lutter contre le formatage des consciences que le gouvernement tente de nous imposer, notamment avec l'enseignement de la théorie du genre dès l'école primaire. Le PCD souhaite que l'école reprenne son rôle d'instruction, de formation des intelligences, de transmission de repères communs.

- Remettre l'économie au service de l'homme, c'est-à-dire au service de la satisfaction des besoins fondamentaux du grand nombre, de la dignité du travail, de la créativité et l'esprit d'entreprise, d'un nouveau modèle de croissance, équilibré et durable ;

- Refuser l'assistanat, lutter contre le chômage en abaissant le coût du travail et en soutenant les entreprises, donner au travail et à l'effort leur véritable sens et leur juste place en tant que moyens de construction de la vie sociale, d'insertion dans la société, de construction de la personne et d'épanouissement.

- Maintenir l'ordre public et assurer la sécurité des personnes et la protection de leur intégrité physique et morale.

- Retrouver le chemin de la cohésion tant sociale que nationale. Cela passe par l'affirmation de notre identité et des valeurs qui ont fait la France, par un Etat qui se recentre, assumant pleinement ses missions régaliennes, et retrouvant aussi les moyens d'agir dans la mondialisation, La maîtrise des flux migratoires, le partage de la richesse, la promotion de notre langue, de notre culture doivent être au coeur de ses missions.

8 - Comment soutenir le Parti Chrétien-Démocrate dans son action?

Adhérez au PCD : vous augmenterez ainsi le nombre de voix soutenant le PCD et le poids de notre parole sur l'échiquier politique.

Militez : en participant à des opérations de tractage ou d'affichage, vous agirez directement pour propager nos idées en France et pour les faire progresser dans vos territoires. Pour nous rejoindre, écrivez-nous à l'adresse contact@lepcd.fr !

Faites un don au PCD, via notre site internet ou par courrier : vous nous donnerez les moyens concrets de mener notre combat politique. Le PCD ne reçoit AUCUNE subvention publique.

Présentez-vous lors des prochaines échéances électorales pour porter haut et fort les valeurs qui sont les nôtres !

Relayez notre message sur internet : tenez-vous informés de nos actualités via le site internet du PCD (www.lepcd.fr), inscrivez-vous à notre Newsletter (via le site), partagez nos articles et nos communiqués de presse sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...), suivez-nous sur Twitter ([@le_pcd](https://twitter.com/le_pcd)).

Nous avons besoin de vous pour accroître notre visibilité et notre capacité d'influence.



Louis-Georges Barret (44)
Vice-président du PCD
Vice-président de la
Conférence Nationale des Avocats



Matthieu Colombani
Délégué Général du PCD

**Pour nous aider et nous soutenir,
rendez vous sur :**

www.lepcd.fr



Parti Chrétien-Démocrate,
38, rue de Berri 75008 Paris
contact@lepcd.fr